



AS/Bur/CB (2022) 09

31 mai 2022

Aux membres de l'Assemblée

Carnet de bord de la réunion tenue à Dublin le lundi 30 mai 2022

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 30 mai 2022 à Dublin, sous la présidence de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire, en ce qui concerne :

- **Communications** : a tenu un échange de vues avec la Secrétaire générale et a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe ;
- **Procès-verbal de la réunion tenue le 28 avril 2022** : a approuvé le procès-verbal de cette réunion ;
- **Commission permanente (Dublin, mardi, 31 mai 2022)** :
 - Demande de débat d'actualité : a pris note de la demande de tenir un débat sur *Vers un quatrième sommet pour un Conseil de l'Europe renouvelé, amélioré et renforcé : la voie à suivre*, déposée par les présidents de tous les groupes politiques, a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir ce débat, et a proposé de désigner M. Jacques Maire (France, ADLE) comme premier orateur dans ce débat ;
 - a pris note du projet d'ordre du jour mis à jour ;
- **Troisième partie de session de 2022 (Strasbourg, 20-24 juin)** : a établi le projet d'ordre du jour ;
- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 1, sous réserve de ratification par la Commission permanente ;
- **Procédures de l'Assemblée et méthodes de travail lors des réunions en présence physique des membres** : « enseignements tirés du fonctionnement en mode hybride » : a approuvé les propositions figurant dans le mémorandum préparé par la Secrétaire générale de l'Assemblée, a décidé de charger la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles à examiner les modifications qui pourraient être apportées au Règlement sur la base de ces propositions, et a décidé de déclassifier le mémorandum ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme à tenir une réunion à Bern/Neuchâtel (Suisse), les 5-6 septembre 2022, et a autorisé la Sous-commission ad hoc chargée de recueillir des informations sur d'éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis pendant la guerre d'agression lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme à tenir une réunion en Ukraine, à une date à définir ultérieurement en consultation avec la délégation ukrainienne ;
- **Composition de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)** : sur la base d'une proposition du groupe SOC, a nommé Mme Blerina GJYLAMETI (Albanie) comme membre ;

- **2022 Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 7-9 Novembre)** : a pris note du document d'orientation et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum ;
- **Date et lieu des prochaines réunions :**
Lundi 20 juin 2022, 8 h00, (partie de session) Strasbourg
Vendredi 24 juin 2022, 8 h 30, (partie de session) Strasbourg

Artemy Karpenko, Kateryna Gayevska

Copie aux :

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directrice, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe 1 – Renvois et transmissions en commissions

A. Renvois et transmissions en commissions

[Doc. 15533](#), Proposition de recommandation, *Un quatrième Sommet pour un Conseil de l'Europe renouvelé, amélioré et renforcé* : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

B. DEMANDE DE PROLONGATION DE RENVOI

[Doc. 14921](#), *La situation au Kosovo** (Renvoi 4462 du 30 septembre 2019 – prolongé le 7 mai 2020 et le 1 février 2021) : prolongation jusqu'au 30 septembre 2023

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.